

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Camion	RENAULT		R 2130 - Estafette fourgon		année	N°	
					1961	3' 5 1 5-A	
Caractéristiques: "R 2130" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette"							
sur paroi avant.- A partir No châssis = 2'019'138			Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)							
N° du châssis frappé: à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)							
N° du moteur frappé: à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette							
Type du moteur			670 - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, 0 H V				
Position du mot. avant			Frein-moteur				
Cylindrée	845	cm <sup>3</sup>	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm.	
Temps	4		Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.			Longueur 4'100	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant 4			Largeur 1'780	
Entraînement	s.roues AV		Crochet rem.			Hauteur *) 1'980	
Nombre d'axes	2		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 20			Empattement 2'270	
Nombre de pneus	4		Vitesse en prise dir. 80			Porte à faux arr. 745	
			Bloquage différentiel				
			Diam. de braq. 9,00/9,10				
Frein à pied: hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues **)							
Frein à main: mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide ***)	640	400	1'040	Dimension	165-380	165-380 (165-15)	Longueur 2'480
Charge utile	280	430	710	Charge pneu	465	465	Largeur 1'100/1'580
Total	920	830	1'750		MICHELIN	Pilote	Hauteur *) 1'550
Gar.de fabr.	1'000	850	1'750				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2+1+1 AR		Porte à faux arr. 650	
Direction: position			à gauche - avancée		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE
Alésage			58		Course 80		C.V. impôts 4,31
Forme de la carrosserie			fourgon *)				
Nombre de places: total			2 (avant 2 milieu arr. )		Places debout		
Siège arrière			Side-car				

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) avec commande
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroiseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Équipement électr.	12	Volts	
Mesure du bruit	80	bB à 4'200 t/min	

**Observations et exceptions**

- \*) Carrosserie : Livrable également avec toit surélevé, en plastic :
  - Hauteur totale = 2'270 mm
  - Hauteur intérieure = 1'830 mm
- \*\*\*) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
- \*\*\*\*) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.  
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).
- Dispositif de protection : Grille derrière le siège du chauffeur.

Lieu et date de l'expertise-type    Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Camion		RENAULT		R 2130 - Estafette fourgon		1961	3' 515-A
Caractéristiques "R 2130" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette" sur paroi avant.- A partir No châssis = 2'019'138 Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)							
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)							
N° du moteur frappé à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette							
Type du moteur 670 - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, O H V							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée		845 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission tout synchron.		Treuil/Cabest. Longueur 4'100	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem. Largeur 1'780	
Entraînement		s.roues AV		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 20		Voie avant 1'320 Hauteur *) 1'980	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'465 Empattement 2'270	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,00/9,10 Porte à faux arr. 745	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids		avant		arr.		total	
A vide ***)		640		400		1'040	
Charge utile		280		430		710	
Total		920		830		1'750	
Gar. de fabr.		1'000		850		1'750	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2+1+1 AR		Porte à faux arr. 650	
Direction: position à gauche - avancée				Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE	
Alésage 58				Course 80		C.V. Impôts 4,31	
Forme de la carrosserie fourgon *)							
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière Side-car							

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-ténoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) avec commande
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Equipement élect.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 4'200 t/min		

**Observations et exceptions**

- \* ) Carrosserie : Livrable également avec toit surélevé, en plastic :
  - Hauteur totale = 2'270 mm
  - Hauteur intérieure = 1'830 mm
- \*\* ) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
- \*\*\* ) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc. à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.  
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).
- Dispositif de protection : Grille derrière le siège du chauffeur.

Lieu et date de l'expertise-type    Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type